Répertoire national des certifications professionnelles CAP - Métiers de la mode vêtement flou

Active

N° de fiche

RNCP37245

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF:

- 242 : Habillement (y.c. mode, couture)

Formacode(s):

- 21759 : Couture flou

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	11004301500012		0

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le titulaire du diplôme du CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production :

- Prêt-à-porter, moyen et haut de gamme.
- Couture / Haute couture,
- Productions artisanales

Il exerce ses compétences professionnelles en qualité d'opérateur de fabrication.

Activités visées :

Le titulaire du CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou exerce dans des emplois d'opérateurs dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements. Il participe au décodage des données techniques relatives à un vêtement à réaliser, à la préparation et à la mise en œuvre sur un ou plusieurs postes de fabrication (organisation du poste de piquage et / ou de finition...) à partir de consignes opératoires et au contrôle des résultats obtenus,

Par ailleurs, il fabrique tout ou partie d'un vêtement et vérifie la qualité de la réalisation à tous les stades de la fabrication.

Il peut intervenir en maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise. Il est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de suivi.

Compétences attestées :

Analyse d'exploitation de données esthétiques et techniques

Lire, décoder, sélectionner et classer les informations

Participer à la construction des éléments du modèle

Effectuer les opérations de préparation de la coupe

Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement

Régler, mettre en oeuvre et maintenir en état les matériels

Appliquer une organisation au poste de travail

Effectuer les opérations de coupe et d'entoilage

Effectuer les opérations de préparation à l'essayage

Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition et de repassage

Contrôler la qualité à tous les stades de fabrication

Transmettre des informations

S'intégrer dans une équipe

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Français - Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Mathématiques et physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Éducation physique et sportive

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Prévention-santé-environnement

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

Agir face à une situation d'urgence

Blocs facultatif - langue vivante

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

S'exprimer à l'oral en continu

Interagir à l'oral

Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la V.A.E

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP37245BC01 - Analyse d'exploitation de données esthétiques et techniques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Lire, décoder, sélectionner et	Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF)
classer les	Formation professionnelle continue (Établissements publics) :
informations	Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et

Participer à la construction des éléments du modèle Effectuer les opérations de préparation de la coupe

section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP37245BC02 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Régler, mettre en oeuvre	Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)
et maintenir en état les	Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au
matériels	CCF) Formation professionnelle continue (Établissements
Appliquer une	publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
organisation au poste de	Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis
travail	(CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation
Effectuer les opérations	professionnelle continue (Établissements privés)
de coupe et d'entoilage	Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel
Effectuer les opérations	pratique
de préparation à	
l'essayage	
Réaliser les opérations	
d'assemblage, de	
montage, de finition et de	
repassage	
Contrôler la qualité à tous	
les stades de fabrication	
Transmettre des	
informations	
S'intégrer dans une équipe	

RNCP37245BC03 - Français - Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
----------------------	------------------------

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF)
Formation professionnelle continue (Établissements publics): CCF
Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels: Ponctuel écrit et oral

RNCP37245BC04 - Mathématiques et physique-chimie

Liste de compétences

Modalités d'évaluation

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP37245BC05 - Éducation physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Développer sa motricité	Scolaires (Établissements publics et privés sous
- S'organiser pour apprendre et	contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage,
s'entraîner	habilités au CCF) Formation professionnelle
- Exercer sa responsabilité dans	continue (Établissements publics) : CCF
un engagement personnel et	Scolaires (Établissements privés hors contrat)
solidaire : connaître les règles, les	Apprentis (CFA et section d'apprentissage non
appliquer et les faire respecter	habilités) Formation professionnelle continue
- Construire durablement sa	(Établissements privés) Enseignement à distance
santé	Candidats individuels : Ponctuel
- Accéder au patrimoine culturel	
sportif et artistique	

RNCP37245BC06 - Prévention-santé-environnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie	Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section

professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

Agir face à une situation d'urgence

d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF

Scolaires (Établissements privés hors contrat)
Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance

Candidats individuels: Ponctuel écrit

RNCP37245BC07 - Langue vivante (Blocs facultatif)

Liste de compétences

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

S'exprimer à l'oral en continu Interagir à l'oral Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Modalités d'évaluation

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics): Ponctuel oral Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance

Candidats individuels: Ponctuel oral

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Décret n° 2016-772 du 10 juin 2016 relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du certificat d'aptitude professionnelle dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de

compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Les diplômés trouvent des débouchés dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production de prêt-à-porter, moyen et haut de gamme ; de couture / haute couture ; de productions artisanales.

Type d'emplois accessibles :

Les emplois concernés par le CAP Métiers de la mode – Vêtement Flou sont des emplois d'opérateurs de fabrication dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements.

Code(s) ROME:

- B1803 - Réalisation de vêtements sur mesure ou en petite série

Références juridiques des règlementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis disctincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1º De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2º De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.
Après un parcours de formation continue	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous

		contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité: 1º De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis; 2º De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.
Par candidature individuelle	X	Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité: 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

		Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.
Par expérience	×	Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	×	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Art. D337-1 à D337-25-1 du Code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...):

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
28/04/2011	Arrêté du 8 avril 2011 modifié portant création de la spécialité "Métiers de la mode, vêtement flou" du certificat d'aptitude professionnelle, et fixant ses modalités de délivrance. Première session : 2013

Date de publication de la fiche	17-01-2023
Date de début des parcours certifiants	01-09-2021
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques:

Lien internet vers le descriptif de la certification :

https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/cap-metiers-de-la-mode-vetement-flou

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b268.html (https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b268.html)

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023912518/2021-06-27/

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP12842 (/recherche/rncp/12842)	RNCP12842 - CAP - métiers de la mode, vêtement flou